Taulé

TAULE INFO

N°123 DECEMBRE 2018
Prochaine parution : 30/12/18
Tél. 02 98 67 11 14
Fax 02 98 79 01 82
mairie@commune-taule.fr
www.commune-taule.fr
du lundi au jeudi :
08h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30
vendredi *:*
08h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00
samedi : 08h30 – 12h00

Exposition du club photos "Phot'aulé" du 08/11 au 04/ 01/2019

Atelier créatif « Cartes de vœux »,
le samedi 8 décembre, 14h30 - 16h30

Animé par Denise Balloas de l'association "Au Fil du Queffleuth et de la Penzé", un atelier créatif accueillera petits et grands dès l'âge de 5 ans. A partir de papier recyclé, nous réaliserons des cartes de vœux. Matériel fourni. Gratuit sur inscription.
mediatheque@commune-taule.fr

TELETHON
7 ET 8 DECEMBRE
A CARANTEC

ACTU MEDIATHEQUE

Nouveau à la médiathèque !
"Ça me dit."
Ouvert à tous
Rendez-vous le samedi 8 décembre

Pendant l'hiver, un samedi par mois l'après-midi, la médiathèque est ouverte jusqu'à 17 h 30.

A partir de 16 h, le samedi 8 décembre, nous vous proposons de venir partager un moment convivial d'échanges en toute simplicité.

Pour cette «**Causerie du samedi»,** autour d'une boisson chaude, si vous voulez écouter, rire, papoter et participer à ce moment agréable, n'hésitez plus !

* * * *

Spectacle de Noël
"Les larmes au bord des yeux"
Le mercredi 12 décembre de 17 h à 18 h

La compagnie MAD Cie (Cie Matières A Dire) présente à la médiathèque le conte d'Andersen "Les Larmes au bord des yeux", l'histoire de Gerda, une petite fille, qui part à la recherche de son ami d'enfance retenu prisonnier par la Reine des Neiges.
Accessible aux malentendants - Pour toute la famille à partir de 4 ans - Gratuit sur inscription : mediatheque@commune-taule.fr

COMMUNIQUÉ

Perturbation sur le réseau d'eau

Des perturbations sur le réseau d'eau sont à prévoir le mardi 11 décembre, toute la journée, en raison de l'entretien annuel du château d'eau.

Piste BMX réaménagée et investie par les jeunes taulésiens.

Communication de la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère sur le prélèvement à la source.

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1er janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.

Tous les renseignements sont accessibles à partir du site www.impots.gouv.fr.

A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires.

- Vous êtes employeur et avez moins de 20 salariés. Pour recevoir les taux de prélèvement et déclarer la retenue à la source prélevée, vous pouvez aller sur le site www.net-entreprises.fr (assistance au 0811 376 376) ou par une plateforme simplifiée proposée par l'Urssaf www.letese.urssaf.fr/

- En tant qu'association, vous employez une ou plusieurs personnes : vous pouvez effectuer les démarches pour le prélèvement à partir du site www.net-entreprises.fr, et si vous avez moins de 20 employés, par un service proposé par l'Urssaf www.cea.urssaf.fr

- En tant que particulier, vous avez obtenu en 2018, une réduction et/ou un crédit d'impôt suite à des dépenses effectuées en 2017 concernant un emploi à domicile, des frais de garde d'enfant, une cotisation syndicale, un don à une association ou un investissement locatif : en janvier 2019, sans démarche de votre part, vous percevrez un acompte de 60 % de ce crédit / réduction d'impôt sur votre compte bancaire. Le solde sera versé à l'été 2019 sur la base de votre déclaration de revenus 2018.

- Les services de finances publiques sont les seuls interlocuteurs pour répondre à vos questions portant sur le taux qui est appliqué pour déterminer le prélèvement. Il importe néanmoins que vous ayez au préalable obtenu un avis d'imposition en 2018 pour déterminer ce taux de prélèvement (qui peut être nul si vous êtes non imposable). A défaut c'est le barème qui sera appliqué.

COMMERCES - ARTISANAT

BOUCHERIE SIOU

Fermeture de la boucherie SIOU jeudi soir 20/12/2018 jusqu'au vendredi matin 04/01/2019
Merci de votre compréhension.

ECLAIR-TECH PASCAL ADOLPHE

Domotique / Alarme / Réseaux Informatiques / Ventilation / Chauffage
Neuf et Rénovation / Dépannage.
Vos besoins... Une Etude... La Solution.
Tel : 07 78 40 70 82.

LES TRÉSORS DE LA TERRE
Le magasin sera fermé
du 1er décembre au 16 janvier

****

LE CULTE

Samedi 8 décembre	18h Taulé
Dimanche 23 décembre	09h30 Penzé
Lundi 24 décembre	18h Taulé à verifier ! (veillée de Noël)
Samedi 29 décembre	09h30 Taulé

Pour tous renseignements concernant les baptêmes, les mariages, les funérailles ou pour toute autre question, s'adresser directement :

- au presbytère de Carantec au 02.98.67.02.72
- du lundi au samedi de 09h30 à 11h30
- au presbytère de St Pol de Léon au 02.98.69.01.15 du lundi au samedi de 09h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00

Prêtre référent du doyenné : Père Dominique THEPAUT

****

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET

Ce 11 novembre, trois enseignantes, Aurélie Directrice, Sandie et Magali, ont accompagné une délégation d'élèves au monument aux morts, puis à la mairie, où les enfants ont entonné la Marseillaise. Ils ont ainsi participé à la cérémonie organisée pour commémorer le 100ème anniversaire de l'armistice de 1918.

Le projet cirque mené par le cirque du Léon suit son cours, à raison de 10 séances par classe. Les restitutions auront lieu en juin, sous le chapiteau de Santec.

Cette année scolaire sera très sportive : un projet tennis est programmé au 2ème trimestre, un projet athlétisme aura lieu au 3ème trimestre.

L'an dernier, le groupe scolaire a obtenu le label "éco école". Cette année le projet portera sur le thème de la santé.

Les conseils de délégués ont été reconduits. Ils permettent aux élèves (du CP au CM2) de prendre part à la vie de l'école et à l'organisation du temps de récréation et ainsi de les rendre davantage acteurs au sein de l'école.

ECOLE DE PENZE

L'année 2018 touche à sa fin
Les élèves de l'école sont en pleine préparation pour le spectacle de Noël qui se déroulera le 14 décembre dans la salle du Triskell à Guiclan. Ce spectacle est l'occasion pour les enfants de chanter et danser ensemble devant leurs familles, mais également d'assister à une pièce de théâtre préparée par leurs parents. La soirée se terminera par un repas tartiflette, ouvert à tous sur réservation (apeecoledepenze@gmail.com).

Vente de sapins et calendriers
C'est également à cette période que se déroule la vente des sapins de Noël. En parallèle, la vente des calendriers se poursuit et rencontre un vif succès ! N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en bénéficier.

Sortie au centre de secours
Le 15 novembre, les élèves de maternelle et CP sont allés visiter la caserne des pompiers de Saint Pol de Léon. Ce fut pour eux l'occasion de découvrir la salle d'enregistrement des appels d'urgences, les vestiaires et les différents véhicules utilisés par les pompiers. Chacun a eu le droit d'essayer un casque ou une veste de pompier et de s'installer au volant d'un camion pour son plus grand plaisir.

Fête des Lumières le 5 janvier 2019
Du côté de l'APE, les parents préparent activement la fête des lumières qui se déroulera comme chaque année à la fin des vacances scolaires sur le port de Penzé ! N'oubliez donc pas d'apporter vos sapins le 5 janvier pour un moment festif et chaleureux !

ÉCOLE ST JOSEPH

Fête de la science à Roscoff

Les CM1-CM2 ont pu se rendre à la Station Biologique de Roscoff dans le cadre de la Fête de la Science.

Accueillis par Marielle Guichoux, ils ont découvert la Station et les différents métiers de la recherche scientifique.
Ils ont tout d'abord participé à un atelier sur les mollusques côtiers avec des chercheurs de la Station dans un laboratoire. Ils ont découvert les particularités et le mode de vie des céphalopodes, des gastéropodes et des bivalves. Ils ont pu ensuite, comme de vrais chercheurs, pratiquer la démarche scientifique en différenciant les familles de mollusques grâce à une clé de détermination.
Après l'atelier, les élèves ont fait la visite de l'aquarium avec Ronan Garnier. Ils ont pu observer des animaux marins et des algues dans les bassins. Ils ont surtout été impressionnés par les roussettes.
Les enfants sont rentrés ravis de cette matinée riche en découvertes scientifiques qu'ils pourront exploiter en classe.

Hervé Tullet inspire les PS-MS
Après avoir découvert plusieurs albums d'Hervé Tullet, les artistes de PS-MS se sont entraînés et ont décoré leur cahier de vie et les porte-manteaux à la manière de cet auteur.

Divers
L'école propose de l'aide aux devoirs aux enfants tous les lundis et jeudis de 16h45 à 17h30. Tous les bénévoles souhaitant venir aider les enfants sont les bienvenus. Les inscriptions sont possibles toute l'année. Céline Floc'h, directrice, se tient à votre disposition pour tout renseignement.

VIE ASSOCIATIVE

PETANQUE LOISIRS TAULÉSIENS

Samedi 12 janvier 2019 aura lieu le paiement des cartes d'adhérents de 5 euros suivi du goûter au boulodrome. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.
Le Président vous souhaite à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année.

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture
Mardi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 10h00 - 12h00 / 16h30 - 18h30
Vendredi : 16h30 - 18h30
Samedi : 10h30 - 12h30 / 13h30 - 16h00
Causerie le samedi 8 de 16h à 17h30
La médiathèque est fermée les lundis et jeudis
Accès aux ordinateurs gratuit pour tous
02 98 24 76 37

Déchetterie – Ker Ar Big -Taulé

Du 15 octobre au 15 avril
Du lundi au samedi de 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Fermeture le mardi
Tel : 02 98 79 03 61

PERMANENCES

MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX
INSERTION DES JEUNES DE 16 A 25 ANS
Z.A. La Boissière – Rue Jean Caërou - Centre Multi-Service 29600 MORLAIX - Tél : 02.98.15.15.50
Mail : ml@missionlocalemorlaix.asso.fr
Du lundi au jeudi, 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Le vendredi, 09h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30
Et sur RDV au 02 98 15 15 50
Permanence les 5 et 19 décembre

A. D. M. R
Aide à Domicile en Milieu Rural
Du lundi au vendredi : 09h00 - 12h00 sans RDV
14h00 - 17h00 sur RDV à l'espace Imagine
Tél : 02 98 79 02 43
E-Mail : lapenze@asso-admr29.fr

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES du TERRITOIRE DE MORLAIX
Lundi 10 décembre, 13h30 - 17h00
Espace Imagine
Site: https://www.rpam-morlaix.com/

TEMPS D'ÉVEIL
Lundi 3 et 17 décembre, 09h30 - 10h15 / 10h30 - 11h15
Inscription au 02 98 88 17 34.
https://www.rpam-morlaix.com/

ASSISTANTE SOCIALE
Jeudi 6 et 20 décembre, 09h00 - 12h00 sur RDV
Contacter le CDAS de Morlaix au 02 98 88 99 90.

PRO BTP
Permanences tous les 1er et 3ème mardis du mois.
Tous les vendredis, 09h30 - 12h30 sans RDV et 13h30 - 17h30 sur RDV, au 02 40 38 15 15.
Pas de permanence le vendredi 28 décembre.

CAUE
Permanence à Morlaix Communauté,
mardi 4 décembre, sur RDV au 02 98 15 31 36

A.D.I.L
Association Départementale d'Information sur le Logement
Permanences à Morlaix Communauté
2ème et 5ème mardis : 09h00- 12h00 / 14h00 – 18h00
3ème et 4ème mardis : 14h00 -18h00 (sans RDV : 10h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00)
Site : https://www.adil29.org/

ÉTAT CIVIL OCTOBRE

Naissances

2 octobre **Louise Aline Jeanne PÉRENNEC**, Porsland
18 octobre **Andrea KERGUIDUFF**, 7 Résidence Le Clos de la Baie
30 octobre **Sacha Loïc TANGUY**, Place de la Gare

Décès

1er octobre **Jeanne Marie QUÉRÉ veuve KREMER**, 4 rue du Bel Air
14 octobre **Jacques André BERNARD,** 357 Route de Kerozal
20 octobre **Jean QUESSEVEUR,** 50 rue Michel Le Saout
24 octobre **Josiane Juliette Francine BELLEC veuve LE NAN**, Pontanezen
26 octobre **Madeleine Marie Josèphe LE VEN veuve GEFFROY,** 15 rue Paul Eluard
31 octobre **Christiane Madeleine Louise AUBIN veuve CHANU,** 4 rue du Bel Air

AGENDA

30 novembre-1er décembre : COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE
8 et 9 décembre : TELETHON à Carantec

SAGESSE ET DICTON DE BRETAGNE

Da Nedeleg E astenn an deiz paz ur c'hefeleg
D'an deiz kentañ'r bloaz Paz ur waz
Da Ouel ar rouaned Paz ul leue

A Noël le jour s'allonge du pas de bécasse
Au premier de l'an du pas d'une oie
Aux Rois d'un pas de veau.

Mon premier je le lance pour jouer
Mon deuxième est le résultat de 10 x 10
Mon troisième est un mot qui frisonne
Mon tout est un mois de l'année

Joyeuses fêtes de Noel
Nedeleg Laouen

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE

1 CONSULTATION POUR LA RESTRUCTURATION DU COMPLEXE SPORTIF

Consultation auprès d'un programmiste pour accompagner l'équipe municipale dans la définition opérationnelle du projet.
Adoptée à l'unanimité

2 MISE EN ŒUVRE DE LA COMPÉTENCE GEMAPI : DÉSIGNATION D'UN ÉLU RÉFÈRENT

Entrée en vigueur au 1er janvier 2018 de la nouvelle compétence Gemapi (gestion des eaux, des milieux aquatiques et prévention des inondations), obligatoire pour les EPCI. La compétence Gemapi comporte un volet « prévention des inondations » qui se décline en actions de type "aménagement de bassins versants" et "défense contre les inondations et contre la mer", dont la mise en œuvre de la compétence a été confiée au syndicat mixte du Trégor par Morlaix Communauté.
Le référent technicien : Michel BAUER, Responsable des services techniques
Le référent élu : Margot BORGNE
Adoptée à l'unanimité

3 INITIATION AU BRETON A L'ÉCOLE JEAN MONNET : CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT

Participation de la commune pour l'initiation à la langue bretonne à l'école Jean Monnet par l'Association KLT (Kern Léon Treger) à raison de 30 heures par classe et par année scolaire. Financements : Département 50%, Région Bretagne 16 %, Commune 34 % (soit 599,70 € par an). Cette convention de financement est conclue pour une durée de 3 ans.
Adoptée à l'unanimité

4 PARTICIPATION AUX DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'ECOLE DE PENZÉ

Demande de la mairie de Plouénan pour la participation de la commune aux dépenses d'investissements pour l'achat d'équipement numérique (Guiclan 15%, Plouénan 35 %, Taulé 50 % (soit 2 636,87 €).
Adoptée à l'unanimité

5 EXAMEN DE DEMANDES DE SUBVENTIONS

- **SUBVENTION A L'US TAULÉ**

Subvention exceptionnelle de 1600 €
Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 600 € à l'US Taulé (contribution au financement du poste d'entraîneur du groupement de l'Horn, regroupant les clubs de Taulé, Guiclan, Plouénan et Mespaul pour les équipes jeunes).
Adopté à l'unanimité

- **SUBVENTION AU CLUB DE HAND TAULÉ/CARANTEC**

Subvention exceptionnelle de 700 € (participation aux frais engagés par le club pour le déplacement à Paris en fin de saison, rencontre entre les meilleurs clubs métropolitains et des DOM-TOM).
La fédération invite les meilleurs clubs qui doivent financer leurs déplacements et hébergement, soit un coût de 3700 € pour le club Taulé/Carantec.

6 CONVENTION D'UTILISATION DU MINI-BUS

A disposition des associations de la commune quand il n'est pas utilisé par les services municipaux. Afin de définir les modalités de cette mise à disposition, il convient de signer avec chaque association utilisatrice une convention de mise à disposition.

Jardiner sans pesticides ... C'est possible !!!

A partir du 31 Décembre, l'utilisation de pesticides sera interdite pour les jardiniers amateurs, à l'exception des produits de bio contrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique. Des solutions existent pour lutter contre les ravageurs et adventices dans les jardins d'agrément et potagers. Différents sites internet développés dans le cadre du plan ECOPHYTO vous permettront d'identifier les problèmes et de trouver des solutions alternatives aux produits phytosanitaires.
Le site VigiJardin, développé par l'INRA, vous permettra d'identifier les ravageurs et maladies : http://ephytia.inra.fr/fr/P/118/VigiJardin. Sur Hortiquid, https://www.hortiquid.org, vous trouverez une multitude de solutions classées par techniques, maladies ou culture. Si vous ne trouvez pas de réponse à votre problème, il est également possible d'interroger directement les experts de la Société Nationale d'Horticulture de France. Enfin le site jardiner au naturel, développé par la MCE, http://www.jardineraunaturel.org, vous permet de trouver une multitude d'astuces et de télécharger des fiches techniques ou des livrets sur le jardinage au naturel.
D'ici là, n'oubliez pas de vous séparer de vos pesticides avant la fin de l'année en les déposant dans une déchetterie, habilitée à les éliminer dans de bonnes conditions.
Contact : 0298796489

COURSES PEDESTRES
TAULÉ-MORLAIX et ST POL-MORLAIX

Le bilan est satisfaisant malgré quelques petits problèmes ici ou là, ainsi qu'une météo capricieuse sur la fin.
La présence et l'intervention de la moto sécurité à des moments clés de la course ont permis de sécuriser le parcours.
Un grand merci à toutes les personnes, associations, artisans, services techniques et administratifs de la mairie pour leur précieuse participation et particulièrement à :

- **Annick, les 2 Chantal** et celles qui préparent les quelques 250 casse-croûtes le matin pour tous les bénévoles.
- **Sophie et toute son équipe** qui organisent l'accueil et le transfert sur Morlaix des quelques 3000 sacs des concurrents.
- **Les artisans et agriculteurs** de la commune qui prêtent leur matériel et participent activement à l'organisation.
- **Lionel et tous les bénévoles de Penzé** pour la sécurité et l'animation du bourg.
- **Hervé et Dominique** pour la mise en place et l'organisation du départ des 10 kms.
- **Pascal et son équipe** pour l'installation des barrières.
- **Claude et le club de foot** pour le ravitaillement du départ des 10kms.
- **Christian et le club de hand pour** le « délicat filtrage » du départ des élites aux 10kms.
- **André et Dany** pour l'accueil des cars au départ du 10kms.
- **Mathieu et le Comité des Fêtes** pour le ravitaillement et l'animation au Bel Air.

- Et toutes les personnes qui sécurisent les quelques 37 carrefours de la commune, de Penzé à Lavallot, ainsi qu'à Taulé intra-muros pour le 10kms.

Un dernier mot pour rappeler que les bénévoles ne sont pas éternels et qu'une profonde réflexion est à mener pour l'année prochaine en ce qui concerne leur remplacement ou renouvellement. Appel aux volontaires.

Juan Puil, président de l'OMS de Taulé